

Lettre d'information aux adhérents ANUVAM septembre 2018

Au village de Basa-Rapcha, l'association ANUVAM continue la solidarité et la reconstruction qui est un chantier immense avec persévérance et efficacité.

Une bonne participation à l'AG, une situation financière saine de l'association permet de s'engager dans de nouveaux projets et un rapport d'activité positif en a démontré le dynamisme. Elle a passé un cap décisif en mars 2018 avec **le financement d'une sixième maison** pour une famille de villageois très démunie reconstruite selon le procédé parasismique avec des matériaux locaux mis au point par notre partenaire technique CAPA.

La construction en 2017/18 de six maisons parasismiques renforce **notre crédibilité dans la communauté** et auprès des responsables locaux récemment élus. En toute confiance le nouveau maire Asherman Magar, bien connu de notre association a pu ainsi faire connaître les priorités de la communauté villageoise pour consolider le développement et réduire les graves inégalités internes.

Après l'AG de l'association à Hauteluce, le bureau a transmis une lettre au maire de Basa-Rapcha pour l'informer de notre solidarité active qui se poursuivra en 2018/19 sur 4 axes :

- **la poursuite du financement des médicaments** pour le dispensaire qui a une activité régulière avec la présence de deux aides-soignantes,
- **le soutien financier à l'éducation** par la prise en charge du salaire annuel du professeur de Science à l'école secondaire de Basakhali,
- l'engagement sur la **fin des travaux d'adduction d'eau** dans deux hameaux après une étude avec devis par les techniciens déjà impliqués dans ce chantier, pour cela l'association a provisionné 10 000 euros cette année,
- **La mise en chantier de trois maisons selon le procédé parasismique** pour répondre à l'enquête réalisée par la communauté locale, d'un grave problème de mal logement de 18 familles très démunies (veuves, personnes handicapées, personnes âgées sans ressource et sans force de travail pour construire par eux-mêmes).

En réponse à ses propositions, le maire a transmis par l'intermédiaire de Yadav les vifs remerciements des habitants (3000 habitants répartis dans 17 hameaux regroupant 450 familles) qui apprécient beaucoup l'engagement d'ANUVAM en particulier en assurant la pérennité du financement d'un enseignant et des médicaments pour le dispensaire.

Dans le registre des évaluations, le président du comité de l'école secondaire Jase Raï est fier de nous annoncer qu'il a estimé qu'au cours des 20 dernières années, environ 800 jeunes originaires du village ont obtenu le diplôme de fin d'études secondaires. Certains ont pu poursuivre des études et d'autres être engagés dans la police ou l'armée.

Le maire nous confirme l'étude en cours sur l'achèvement de l'adduction pour 50 familles qui sont dépourvues d'eau courante dans certains hameaux et nous apportera des informations complémentaires en début 2019 donc nous maintenons la provision votée en AG pour l'eau.

- Pour 2018/19 **l'association s'est engagée pour un montant de 18 000 euros dans la poursuite de construction de trois maisons parasismiques** consolidant ainsi l'expérience acquise des techniciens du bâtiment. Selon Yadav les chantiers pourront commencer à la mi-novembre et s'achèveront au cours de l'hiver 2019. De son côté la communauté villageoise a désigné les trois

familles prioritaires qui sont déjà très heureuses de cette perspective de logement décent. Ils vivent actuellement dans des huttes ou cabanes de bambou et de planches ou des maisons très endommagées:

- Les premiers bénéficiaires sont Bakhan et Nemi Rai dans le hameau de Keth, homme de 46 ans handicapé par la polio des 2 jambes assisté par sa soeur, foyer très pauvre qui vit dans une étable pour animaux. Ce choix majeur pour la communauté implique que les villageois devront s'entraider pour assurer l'approvisionnement en pierre et bois faute de force de travail disponible par la famille concernée ainsi que la nourriture pour les ouvriers du chantier.
- La deuxième famille bénéficiaire est celle de Sarke BK âgé de 53 ans dans le hameau de Galame, c'est une des familles réputées intouchables du village. Très pauvres, ils ont 6 enfants dont 4 à charge qui vivent du travail de journalier occasionnel du père mais il n'a plus toutes ses possibilités physiques en raison d'un accident du travail en construisant une maison il y a 3 ans.
- La troisième famille est celle de Krishna Rai dans le hameau de Khyaldel, famille avec 5 enfants très pauvre qui vit dans un abri type cabane de bambou et planches. En outre la famille a en charge un frère aveugle.

Ces témoignages montrent bien que notre action répond à leur souci de lutte contre les inégalités et s'appuie sur l'entraide locale.

Des adhérents en Bourgogne et en Auvergne se mobilisent en ce moment pour organiser des événements locaux qui participent activement à alimenter les finances de l'association et ainsi concrètement à améliorer les conditions de vie et de logement des plus démunis.

Une manifestation d'ampleur nationale appelée « **Carnets de voyage** » se déroulera à Clermont à la mi-novembre et ANUVAM y tiendra un stand avec vente de photos du Népal. Un groupe de nouveaux adhérents sera au Népal et rendra visite au village à l'automne. Bonne route et bon voyage en attendant le récit de leur découverte et de leurs impressions.

A l'automne 2018 sera achevée l'édition en anglais et en népalais du **manuel méthodologique avec croquis sur les techniques de construction parasismique** conçu par CAPA qui sera le support à la formation dispensée aux ouvriers du bâtiment népalais qui acquièrent ainsi des compétences nouvelles et complètent leur expérience. Cette contribution à la maîtrise technique dans le secteur du bâtiment est un **apport significatif de notre association à l'économie locale**.

Tous les groupes régionaux sont invités à faire connaître leurs initiatives pour les préparatifs des marchés de Noël

Merci de consulter le site de l'association renouvelé www.nepal-rapcha.fr ou de vous inscrire dans le groupe facebook

Retenez la date de la prochaine AG de ANUVAM qui se tiendra les 18 et 19 mai à Théoule au bord de la Méditerranée

Pour le bureau, la présidente

Evelyne Pichenot

evelyne.pichenot@orange.fr



Regd. No. 1329/064/065

Friendly Efforts to Improve Lives Social Services (FEILSS) जीवन सुधारन मैत्रिपूर्ण प्रयत्न समाज सेवा

Pragatinagar-3, Kapan, Kathmandu, Nepal
P.O.Box: 12677, Phone: 01 621 5307

प.सं.
ख.नं.

मिति: August 9, 2018

कार्य समिति

अध्यक्ष
पञ्च कुमार राई

उपाध्यक्ष
राजकुमार राई

सचिव
यादव कुमार राई

कोषाध्यक्ष
जसे राई

सदस्यहरु
पञ्चे राई
पूर्ण राई
सौमान राई

A LETTER TO THE BOARD OF DIRECTORS OF AU NÉPAL, UN VILLAGE, UNE AMITIÉ EN MARCHE (ANUVAM)

Subject: A request for continuation of the ongoing earthquake resistant house building project for the impoverished families of Rapchha

Dear Board of Directors,

I am writing on behalf of Friendly Efforts to Improve Lives Social Service (FEILSS) to respectfully request with ANUVAM Board of Directors to kindly continue the ongoing project of building earthquake resistant houses to/for the most impoverished families of Rapchha.

The six impoverished families already benefitting from this project are extremely happy and grateful to ANUVAM. And recently chosen 18 more families are enthusiastically waiting to have an earthquake resistant house in near future.

On the part of FEILSS, we have made sure that we; collaborating with local government staffs and community leaders, chose the right families from over 450 families in Rapchha for this project. And we hope that you will consider continuing this project and build 18 more houses for the chosen families.

We, FEILSS members and Rapchha people, are grateful to ANUVAM for staying with us and helping us tirelessly on many sectors for over a decade now. And we are glad that together we have been able to transform one of the most remote and underdeveloped communities of the country into a happier, healthier and more prosperous community.

We thank you all for bringing happiness into the lives of more than 3000 people who inhabit Rapchha.

Sincerely,

Yadav Kumar Rai
Secretary